



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Séance du 06 Mai 2025

Délibération n° **2025-81 R**

Objet : **Dépôt de candidature
pour le microprojet Alcotra «
PONT»**

L'an deux mille vingt-cinq, le Six Mai à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Vingt Quatre Avril deux mille vingt-cinq à la
Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Audrey CEARD, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 20
Nombre de votants : 28

Présents :

Madame Chantal EYMEOD, Monsieur Marc AUDIER, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Olivier LEFRANÇOIS, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Monsieur Pierre BRUYAT.

Représentés :

Madame Ouria BLANCHET donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir Monsieur Jean Claude DOU
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Valérie BARTHELOM donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOD
Monsieur Christian PARISSON donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Monsieur Robert PELLISSIER donne pouvoir à Monsieur Jean Louis RIFFAUD
Madame Véronique CONSTANS donne pouvoir à Monsieur Pierre BRUYAT

Excusé :

Monsieur Patrice RENOUF

Vu l'appel à projets pour la sélection de microprojets 2021-2027 lancé par le programme INTERREG ALCOTRA entre le 9 décembre 2024 et le 23 avril 2025 ;

Considérant l'importance de renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale sur le territoire de la commune d'Embrun dans une logique transfrontalière ;

Considérant l'opportunité de valoriser le patrimoine historique et culturel commun avec la commune de Saluzzo ;

Considérant l'opportunité d'organiser l'offre culturelle transfrontalière ;

Considérant l'opportunité d'impliquer plus fortement les citoyens dans l'offre culturelle transfrontalière ;

Madame le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** l'exposé de Madame le Maire ;
- **Approuve** la participation de la Commune d'Embrun au partenariat du microprojet Alcotra projet «PONT» ;

- **Accepte** la désignation en qualité de partenaire chef de file ;
- **Approuve** le montant total de l'opération « PONT » estimé à 75 000 € et bénéficiant d'un taux d'intervention de 80% de FEDER, avec l'engagement financier de la Commune d'Embrun dans le projet à hauteur de 37 500 € sur dix-huit mois, selon le plan de financement suivant :

Microprojet Alcotra "PONT"			
Plan de financement pour l'engagement de la Commune d'Embrun			
DEPENSES		RECETTES	
Coûts directs	30 000 €	Subvention FEDER 80%	30 000 €
Coûts forfaitaires générés	7 500 €	Autofinancement 20%	7 500 €
TOTAL	37 500 €	TOTAL	37 500 €

- **Autorise** Madame le Maire à solliciter toute subvention publique liée à l'opération, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à sa réalisation et à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Fait à Embrun,

Le 07 Mai 2025

Madame Le Maire

Chantal EYMEOUD

